

devaient être attribuées à l'abus du vin, et sur 150 femmes en démente, 6 lui devaient aussi leurs infirmités.

A côté de l'aliénation mentale se place le délire tremblant ou délire nerveux des ivrognes. Ce délire a cela de particulier qu'il n'empêche pas les individus qui en sont atteints de reconnaître les personnes avec lesquelles ils ont un commerce habituel : il leur laisse aussi en général la faculté de répondre juste aux questions qu'on leur adresse : il se manifeste surtout par un babil intarissable, gai et tendre chez quelques uns, il est furieux chez d'autres ; le malade est obsédé par fois des idées les plus bizarres ; il se croit entouré d'assassins, il les voit, il les entend, il s'épuise en violents efforts pour leur échapper ; d'autres voient entrer dans leur chambre des hommes hauts de vingt pieds, qui fixent sur eux leurs yeux menaçants ; il y en a qui se croient en rapport avec les anges ! enfin les muscles de la poitrine, des bras, quelquefois ceux du corps entier, éprouvent des secousses rapides, une sorte de tremblement qui a fait donner à cette maladie le nom qu'elle porte. Ce délire qui saisit quelquefois tout-à-coup les buveurs, est le plus souvent aigu et passager : mais d'autres fois il se prolonge sans qu'on puisse l'arrêter, et conduit à une véritable aliénation mentale.

L'apoplexie, les maladies du cœur, la consommation pulmonaire, les affections de l'estomac et du foie, l'affaiblissement de la vue, de l'ouïe, &c. sont les fréquents effets de l'abus des boissons spiritueuses. Nous ne saurions insister sur toutes ces maladies sans entrer dans le domaine de la médecine.

Mais il est un phénomène terrible, dans la production duquel les liqueurs alcooliques paraissent jouer le principal rôle, et qui à lui seul est bien propre à frapper le buveur le plus intrépide : C'est celui qu'on connaît sous le nom de combustion humaine spontanée.

Voici un des exemples des plus authentiques de cette combustion, tel qu'on le trouve dans le journal de Verdun, juin 1749.

Madame de B....., âgée de quatre-vingts ans, excessivement maigre, et qui n'avait eu pendant plusieurs années d'autres boissons que de l'eau de vie, était assise dans son fauteuil près du feu. Sa femme de chambre l'ayant quittée un instant, la voit à son retour tout en feu ; elle appelle au secours ; on vient, quelqu'un tâche d'éteindre la flamme avec la main ; mais le feu s'y attache comme si elle eut été trempée dans l'eau de vie ou de l'huile enflammée. L'eau jetée en abondance sur la femme ne peut arrêter la combustion ; le feu n'en devient que plus actif et ne s'éteint enfin qu'après que toute la chair est consumée ; le squelette entièrement noir resta entier dans le fauteuil qui n'était que légèrement roussi ; une jambe seulement et les deux mains se détachèrent du reste des os.

Quand on songe à la difficulté avec laquelle le corps humain est réduit en cendres, difficulté attestée par l'énorme quantité de bois que les anciens employaient à la construction de leurs bûchers, on est forcé d'admettre, même en supposant dans le cas que nous venons de rapporter que le feu ait été communiqué par le foyer, qu'il fallait des conditions particulières du corps lui-même pour qu'il ait été ainsi brûlé presque en totalité, c'est une chose très remarquable aussi que de voir le meuble sur lequel cette dame était placée légèrement atteint. Une circonstance du même genre s'est presque toujours présentée dans tous les cas de combustion spontanée que l'on a recueilli-